

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 51 (1906)
Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heureusement trop évidents, de l'antimilitarisme et de l'indiscipline ? N'encourage-t-il pas le développement du mal ? Les fréquentes amnisties, par exemple, ne sont-elles pas un danger ? elles qui permettent aux insoumis et aux déserteurs de rentrer tranquillement en France, d'y reprendre leur existence, d'y jouir de leurs droits civiques, tout comme s'ils s'étaient acquittés de leur devoir militaire. Comme on va être incité à se dérober à ce devoir ! *Dî, tale advertite fatum !*

* * *

Deux mutations, pour finir.

Le général Naquet-Laroque remplace, à la tête du comité d'artillerie, le général Peigné, atteint par la limite d'âge : c'est un officier intelligent, travailleur, pusillanime et autoritaire.

Le général Oudart remplace, à la tête du 18^e corps (Bordeaux), le général Lelorrain, atteint par la limite d'âge : c'est un officier auquel on attribue une haute valeur et qui a de beaux états de service. Il a été le héros en même temps que la victime d'un drame passionnel, et on craignait que sa carrière s'en ressentit. Il est fort heureux qu'il n'en soit rien.



INFORMATIONS

SUISSE

Bibliothèque militaire fédérale. — Un 2^e supplément du catalogue de la Bibliothèque militaire fédérale vient de sortir de presse. Il embrasse la période de 1901 à 1906. Le catalogue lui-même date de 1894 et le 1^{er} supplément intéresse les années de 1894 à 1900.

Ces dates indiquent suffisamment un des inconvénients de l'organisation de notre bibliothèque. Les lecteurs ne sont pas tenus au courant des ouvrages dont elle s'enrichit pour ainsi dire journallement. Des catalogues paraissant après des périodes de plusieurs années sont un moyen d'information insuffisant. Le dernier supplément, par exemple, renferme l'indication de plusieurs centaines de publications, dont un très grand nombre, faute d'être signalées à temps, demeurent inutilisées au moment où elles rendraient les plus grands services, c'est-à-dire au moment de leur apparition.

Pour remédier, dans la mesure du possible, à cette lacune la Bibliothèque militaire a demandé à nos périodiques de publier à intervalles régu-

liers la liste des principaux ouvrages acquis pendant ces intervalles. La *Revue militaire suisse* s'est empressée de répondre affirmativement à cette demande. Nos lecteurs seront ainsi au courant constamment des productions de la littérature militaire que la Bibliothèque fédérale tient à la disposition des officiers suisses.

A ce propos, nous rappelons à ces derniers, que pour eux cette mise à disposition des ouvrages de la Bibliothèque est gratuite. Les correspondances, ainsi que les expéditions de livres, jusqu'à concurrence de colis de 2 kg., bénéficient de la franchise de port. On s'adresse au *Service de l'état-major général, Bibliothèque militaire, à Berne*.

Société des officiers de Neuchâtel. — Au mois de mars dernier, la section des officiers de Neuchâtel avait organisé une course-reconnaissance à Jolimont, avec exercices tactiques dans les environs d'Anet.

Vingt officiers répondirent à l'appel du Comité et passèrent une si utile et agréable journée que l'on décida d'organiser une seconde sortie avec les sections de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Cette sortie trouva son exécution au Val-de-Ruz, dimanche 17 juin dernier avec le programme suivant :

7 h. 16 matin. Départ de la section de la Chaux-de-Fonds pour les Hauts-Geneveys.

7 h. — matin. Départ de la section de Neuchâtel pour le Pré Louiset (Chaumont).

De 9 à 11 heures : Signaux optiques.

11 h. Exercices tactiques sous la direction de M. le major Apothéloz.

2 h. Dîner à Fontainemelon.

Ce programme a été intéressant à plus d'un point de vue ; malgré la brume, quatre dépêches furent échangées, avec succès, entre les deux sections, au moyen de fanions et emploi de l'alphabeth Morse.

Les participants ont apprécié ce genre de communication qui pourrait certainement rendre de signalés services dans les terrains accidentés de nos contrées montagneuses et ainsi compléter la série des moyens mis à la disposition du commandement pour faire parvenir ses ordres.

Ce n'est pas seulement dans les compagnies de télégraphe que nous devrions trouver des hommes sachant utiliser ce moyen de communication mais dans toutes les unités de troupes combattantes.

Après cet échange de dépêches, les participants se réunirent sur le chemin de Boutevilliers-Fontaines pour l'exercice tactique dont le thème supposait une armée d'invasion franchissant le Jura bernois et neuchâtelois. De l'infanterie ennemie avait atteint les cols du Bec-à-l'Oiseau et de la Vue des Alpes. Des troupes de toutes armes suivaient de près.

Une brigade d'infanterie combinée recevait l'ordre de se porter à Valan-

gin pour défendre le passage jusqu'au lendemain soir. D'autres troupes occupaient le passage sur Chaumont.

Après la répartition des commandements par les chefs de parti (Neuchâtel : major Bonhôte ; Chaux-de-Fonds-Locele : capitaine-adjutant Maire), chacun s'orienta et chercha à remplir, aussi bien qu'il lui fut possible, le haut commandement éphémère qui lui était confié.

Dans sa critique, M. le major Apothéloz aurait aimé voir des formations beaucoup moins denses du côté de l'assaillant et moins d'hésitation dans l'ordre d'attaque. La traversée d'un plateau découvert comme le Val-de-Ruz, sous le feu de l'artillerie, n'était pas chose facile.

M. le colonel Gyger s'est déclaré d'accord avec ces critiques qu'il a complétées par des exemples de manœuvres et par des observations intéressant l'utilisation de l'artillerie.

Un gai banquet réunit ensuite les participants à Fontainemelon. L'entrain et la plus vive cordialité l'animèrent. De bonnes paroles, consacrées à la Patrie et à l'esprit de corps des officiers, furent prononcées par M. le lieutenant-colonel Perret, président de la section de la Chaux-de-Fonds, et M. le major Schmidt, président de la section de Neuchâtel. Ce dernier remercia M. le major Apothéloz qui a dirigé les exercices de Jolimont et du Val-de-Ruz avec l'habileté et l'amabilité qu'il met toujours au service de nos sociétés d'officiers. T.

* * *

Dimanche 5 août 1906, a eu lieu, à la Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. le colonel Courvoisier, l'assemblée générale de la Société cantonale des officiers. Après une courte réception à la Brasserie Robert, les participants se sont rendus à l'amphithéâtre du Collège primaire où a eu lieu la séance. Les affaires administratives terminées, une discussion très animée et surtout très intéressante s'est engagée sur l'enseignement du patriotisme à l'école. Le Comité central a été chargé d'une démarche auprès du Conseil d'Etat pour le prier d'inviter le Département de l'Instruction publique à continuer à vouer tous ses soins à faire de nos enfants des hommes de cœur, de bons citoyens aimant leur pays et son drapeau.

Sur le rapport d'un jury composé des colonels-brigadiers Gyger et Robert, un premier prix de 100 fr. a été décerné au capitaine de carabiniers, J. Turin, à Neuchâtel, pour une étude sur la réorganisation de la gendarmerie neuchâteloise. Ce travail sera remis au Conseil d'Etat avec prière de bien vouloir examiner s'il n'y aurait pas lieu de mettre en pratique les idées émises par le capitaine Turin. Un second prix de 40 fr. a été obtenu par ce même officier pour un thème technique concernant le service d'avant-poste.

La section du Locle a été désignée section directrice et des remerciements ont été votés au Comité sortant de charge.

Après la séance, un joli dîner réunissait les 52 participants à Bel-Air où d'excellentes et patriotiques paroles furent prononcées par MM. les colonels Courvoisier, Kœchlin, major Schmidt et capitaine Grau.

Cette seconde partie a en outre été agrémentée par les exécutions choisies d'un très bon orchestre et par une série de productions applaudies.

Somme toute, belle et bonne journée dont chacun remportera le meilleur souvenir.

T.

FRANCE

La charge du fantassin. — Le ministre vient de prescrire les expériences qui seront effectuées, au cours des manœuvres d'automne de 1906, en vue de poursuivre les études relatives à l'allègement de la charge du fantassin.

Le but de ces expériences est multiple : diminuer la charge de l'homme par l'allègement des objets qui le composent ; alléger le plus possible la voiture de compagnie et l'aménager pour le transport d'une partie de la charge du soldat ; fractionner et arrimer ce chargement de telle sorte qu'on puisse facilement et rapidement en placer une partie sur la voiture de compagnie. Tel est le programme des expériences qui s'appliqueront aux éléments ci-après :

- a) Un sac réduit avec aménagement sur ce sac d'une musette porte-ballot individuel ;
- b) Une marmite individuelle en aluminium contenant 3 litres, remplaçant le campement collectif et la gamelle individuelle ;
- c) Chaussures de repos légères en toile à semelle de cuir, en remplacement du soulier avec guêtre de toile ;
- d) Voiture de compagnie débarrassée de ses outils et aménagée pour le transport soit des munitions, soit des ballots individuels ;
- e) Une vareuse à col rabattu, remplaçant la veste.

La caractéristique du système à expérimenter réside dans la facilité laissée au commandement de varier le chargement de l'homme et des voitures, suivant qu'on est près ou loin de l'ennemi.

Près de l'ennemi, on admet que l'homme porte sur lui tout ce qui est nécessaire pour vivre et combattre. Les cartouches de la voiture de compagnie sont distribuées et le ballot individuel contenant les effets de rechange est placé sur cette voiture qui marche alors avec le train régimentaire.

Le chargement de l'homme est alors, sur le dos : 4 kg. 085, plus, suivant

la nature de l'outil, l'outil, avec ou sans accessoires divers, un poids supplémentaire qui porte le total à 5 kg. 723 ou à 4 kg. 475, pour le plus ou le moins chargé ; sur les hanches 7 kg. 977 (y compris 18 paquets de cartouches). Au total, sur l'homme, 13 kg. 702 ou 12 kg. 452. La voiture de compagnie pour 250 hommes, qui porte alors, notamment, 250 petits ballots, pèse 1105 kg. 400.

Loin de l'ennemi, l'homme porte sur lui son ballot individuel arrimé sur le sac et place une partie de sa charge de combat sur la voiture de compagnie qui marche au train de combat du bataillon.

Le chargement de l'homme est alors, sur le dos : 5 kg. 600, y compris le ballot individuel, plus, avec l'outil, suivant son poids, avec ou sans accessoires divers, un poids qui porte le total à 7 kg. 300 au maximum et 6 kg. 050 au minimum ; sur les hanches : 6 kg. 140 (y compris 10 paquets de cartouches). Au total, sur l'homme, 13 kg. 440 ou 12 kg. 190. La voiture de compagnie pour 250 hommes, qui porte alors, notamment, 8 paquets de cartouches par homme, pèse 1164 kg. 080.

On s'efforcera, aux manœuvres, de faire naître différentes situations permettant de varier le chargement de l'homme et des voitures et de se rendre compte des avantages et des inconvénients du système. Chaque compagnie emmènera sa voiture de compagnie. Celle-ci ne sera pas modifiée comme aménagements. Des cubes en fonte y remplaceront les cartouches à balles. Elles recevront aussi des cartouches à blanc.

Tableau des artilleries de campagne.

Nous publions en supplément, à la fin de la présente livraison, une nouvelle édition du *Tableau de l'armement des artilleries de campagne* qu'a bien voulu établir notre chroniqueur allemand d'après les dernières informations sur la matière. Il rectifie et complète le *Tableau* publié dans la livraison de février 1906.

